

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASGRAÏSSES

De la séance du jeudi 10 juin 2021

L'An deux mille vingt et un et le 10 juin, le Conseil Municipal de LASGRAÏSSES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire *dans la salle de Ferrières, conformément aux instructions ministérielles, en raison des consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la pandémie COVID 19*, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Alain ASSIÉ, Maire.

**Date de la convocation : jeudi 03 juin 2021.**

**Présents** : Mesdames Eunice MASSOUTIÉ, Patricia MAUREL, Sadia OUMOUZOUNE, Messieurs Alain ASSIÉ, Guillaume DOUZIECH, Éric FREALLE, Florian GUIBBAUD, Christian MAUREL, Vincent PAKULA, Alain PRADES, Florent PREYNAT, Alain REILLES, William VERGNES.

**Absent Excusée et Représentée** : Marie-Odile RIBOUD, par Alain ASSIÉ.

**Personnel** : Sylvie MASSOUTIER.

**Secrétaire de séance** : Vincent PAKULA.

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H15.

## 1 – MODIFICATION A APPORTER A L'ORDRE DU JOUR DU 03 JUIN 2021

En début de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il peut apporter deux modifications à l'ordre du jour envoyé le 03 juin 2021. Il souhaite rajouter les points d'information suivants :

Intercommunalité - Délibération sur les nouvelles adhésions au titre de la Compétence DECI-Service Public – SMAEPG (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois)  
Finances – Projet de Contrat de Prêt pour les travaux de la Traversée du Village

*L'assemblée n'ayant émis aucune objection, la modification à apporter à l'ordre du jour est adoptée.*

## 2 - APPROBATION DU COMPTE- RENDU DU 18 MAI 2021

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 Mai 2021 est soumis à approbation. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers qui étaient présents à le signer.

**Adopté à l'unanimité**

## 3 – SYNDICATS - DISSOLUTION DU SIVOM DE CADALEN

*Cette délibération est ajournée, faute d'éléments pour délibérer.*

#### **4 – INTERCOMMUNALITE - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE – MARCHES VERIFICATIONS PERIODIQUES INSTALLATIONS REGLEMENTAIRES - CA2G**

Les bâtiments sont actuellement contrôlés par les pompiers. Après étude des éléments du dossier et discussion au sein du Conseil Municipal, il en ressort, qu'il n'y a aucun intérêt pour la commune de participer à ce groupement de commande. *Cette délibération est donc ajournée.*

#### **5 – CONTRAT DE PRÊT RELAIS POUR LES TRAVAUX DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de demande d'un prêt court terme crédit relais, afin de financer l'opération d'investissement « Traversée du Village ».

En effet, les travaux sont terminés et en attendant le versement des subventions accordées, il est nécessaire que la commune contracte ce prêt, afin de ne pas fragiliser la Trésorerie Communale.

La proposition, qui nous est faite, serait pour un prêt à hauteur de 90 000.00€, sur une durée maximale de 24 mois, pour un taux d'environ 0.75%, en sus frais de dossier d'approximativement 300€ et remboursable par anticipation sans indemnités dans les 3 mois.

Ce prêt sera remboursé au fur et à mesure de la réception des subventions ou du remboursement du crédit de TVA, et dans tous les cas avant la fin de l'année.

*Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette demande* et confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

#### **6 – VALIDATION DE NOUVELLES ADHESIONS AU SERVICE PUBLIC DECIDU SMAEP DU GAILLACOIS**

Le Comité Syndical du SMAEPG, par délibérations n°2020-023 du 15 décembre 2020 et n°2021-001 du 15 avril 2021 a validé l'adhésion au Service Public DECI (Sécurité Incendie) du syndicat, de (8) huit communes (Puybegon, Saint Urcisse, La Sauzière St Jean, Mézens, Loupiac, Brens, Montgaillard, Peyrole)

Ce qui porte à 49 le nombre de communes et 3 EPCI (CA2G -C2A et 3CS) ayant transféré la compétence DECI, service Public au SMAEPG.

Aussi, à compter de la notification de la délibération du Comité syndical, chaque Commune membre du Syndicat dispose d'un délai de trois (3) mois pour se prononcer sur l'adhésion de ces (8) huit communes au Syndicat. A défaut de délibération prise dans ce délai, la décision est réputée favorable.

Par conséquent, après cet exposé, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner quant à l'adhésion de ces 8 nouvelles communes.

*L'assemblée n'y voyant aucune objection, l'autorisation d'adhérer est accordé à l'unanimité.*

#### **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

- *Questions diverses :*

##### **1/ Rôtisserie Ambulante – Marché – William VERGNES**

Mr LAURENT Frédéric, exploitant d'une Rôtisserie à emporter « Chez Fred » sollicite l'autorisation

d'installer un Foodtruck tous les samedis matin à LASGRAÏSSES. C'est l'occasion de discuter sur l'opportunité et la pertinence de développer un « petit marché » avec les producteurs de Lasgrais en priorité, puis de l'ouvrir à d'autres, en conservant des artisans et producteurs locaux. Afin de mener une réflexion plus précise, il est décidé de créer une Commission Marché dont les représentants sont William, Saadia, Vincent, Guillaume, Éric.

### **2/ Tirage au sort jurés d'assises – Alain ASSIÉ**

La présence d'un élu est requise le 3 juillet, avec le registre des votants, afin d'assister au tirage au sort des jurés du Tribunal d'Albi. Eunice MASSOUTIE se porte volontairement pour représenter la commune.

### **3/ Réception Travaux « Mise en sécurité de la Traversée du Village » et « Cheminement doux » - Alain ASSIÉ et Guillaume DOUZIECH**

La réception des travaux a eu lieu le mercredi 9 juin. L'entreprise a respecté le projet, et la durée des travaux. ; il reste 4 barrières à placer au centre du village, ainsi que les plantes et arbustes qui seront plantés en septembre.

### **4/ Comité des Fêtes – Florian GUIBBAUD**

Une journée festive a été programmée le Samedi 17 Juillet, avec concours de pétanque l'après-midi et une soirée musicale, sur le site du stade. Le Président demande que la tonte soit faite et que l'éclairage soit vérifié. La main courante autour du stade doit, elle aussi, être contrôlée.

Il faut également établir l'autorisation de débits de boissons et les arrêtés de circulation.

### **5/ Stationnement véhicules – Place de l'Eglise et Place Colonel Dupin – Florian GUIBBAUD**

Deux voitures stationnent à demeure place de l'Eglise ; leur propriétaire est interdit de séjour sur Lasgrais le 10 avril ou une soirée un peu trop alcoolisée avait dégénéré en agression au couteau. Monsieur le Maire s'est rapproché de la gendarmerie et attend un retour.

La discussion porte également sur le stationnement du bus place du Colonel Dupin ; une autorisation avait été accordée il y a quelques temps et pourrait être remise en question d'ici la rentrée scolaire de septembre.

Pour finir, quelques élus demandent à ce que soient contrôlés les voitures dites « poubelle » sur le village.

### **6/ Dommage sur le puits du village – Alain ASSIÉ**

Le puits a été endommagé par un véhicule haut, type camion ou tracteur. Personne n'ayant rien vu ni rien entendu, une alerte est passée dans notre application « Panneau Pocket », mais n'a donné lieu à aucun retour. Christian MAUREL a remis la pierre en place, reste à refaire les joints. Merci Christian.

### **7/ Eclairage La Jonquière – Alain ASSIÉ**

L'éclairage ne fonctionne toujours pas (3 semaines). Le prestataire est passé plusieurs fois et ne relève pas de panne, ni un quelconque problème avec l'horloge. Se pourrait-il qu'il s'agisse d'un farfadet ???

### **8/ Problème sur un chemin communal – Alain PRADES**

Au Lieu-Dit Gombert, le chemin communal n'est plus identifiable, l'épareuse ne l'entretient pas sous prétexte que ce n'est soi-disant pas prévu au contrat. A contrôler.

### **9/ Dégradation du Poids Public – Alain ASSIÉ**

C'est l'entreprise MAILHE qui est à l'origine de cette détérioration, pendant les travaux de mise en sécurité de la traversée du village. Après réflexion et avis de quelques conseillers, le plateau de pesage sera évacué, le trou remblayé. Le visuel de ce lieu sera conservé permettant ainsi la vue de l'extérieur sur le « Fléau ».

### **10/ City Stade – Alain ASSIÉ**

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a fait mener une réflexion globale aux communes sur les aires de jeux, City Stade, etc ... Le but étant d'envisager une opération de groupage des projets, afin de solliciter des fonds européens (LEADER). Une réflexion est en cours, retour sur ce projet en 2022, très certainement.

**- Tour de table et expression libre :**

- Les élus demandent que leur soient renvoyés les plannings concernant leur présence aux bureaux des élections des 20 et 27 juin.
- Monsieur le Maire expose sa rencontre avec Monsieur DAMEZ, Vice-Président de la CA2G, en charge de l'Urbanisme. Le but était de se faire expliquer les différentes possibilités pour modifier le PLU, de façon simplifiée ou non, ainsi que le coût de cette opération (50% à la charge de la commune, 50% à la charge de la Communauté d'Agglomération).

**Date du Prochain Conseil Municipal :**

Il se réunira le jeudi 22 juillet 2021 à 19h00 à la Salle de Ferrières

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45.

<b>SIGNATURES des membres présents lors du Conseil Municipal du 10 juin 2021</b>	<i>ASSIÉ Alain</i>	<i>DOUZIECH Guillaume</i>
<i>FREALLE Éric</i>	<i>GUIBBAUD Florian</i>	<i>MASSOUTIÉ Eunice</i>
<i>MAUREL Christian</i>	<i>MAUREL Patricia</i>	<i>OUMOUZOUNE Saadia</i>

*PAKULA Vincent*

*PRADES Alain*

*PREYNAT Florent*

*REILLES Alain*

*RIBOUD Marie-Odile*

*VERGNES William*

***Absente  
Procuration à  
Alain ASSIÉ***